

ABORDS DU LAC DE CAZAUX ET LAOUGA : PRINCIPALES ESPÈCES VÉGÉTALES

❖ AU BORD DU LAC :

- **Arbres** : aulne, saule, chêne pédonculé, chêne « tauziné ».
- **Au sol ou dans l'eau** : iris jaune, roseau (phragmite), jussie, salicaire.

❖ MARAIS DE LAOUGA

- **Arbres** : bouleau, aulne, peuplier, pin maritime
 - *en zone marécageuse**
Les racines des pins sont étalées horizontalement et forment une galette de racines enchevêtrées. Ces pins sont très sensibles aux tempêtes et chavirent (se déracinent).
 - *en milieu dunaire**
Les pins ont des racines verticales (« carotte »), elles vont chercher l'eau loin. Ces pins résistent bien aux tempêtes ou se cassent.
- **Arbustes** : bourdaine, aubépine (pourtour).
- **Au sol** : osmonde royale (zones ombragées, espèce protégée, propre à l'Aquitaine), fougère aigle (dans divers milieux, dans des zones ensoleillées).

❖ TALUS AU-DESSUS DU PARKING DE LAOUGA (sols drainés, mais eau proche des racines, air humide)

- **Arbres** : Pins maritimes, chêne pédonculé, chêne tauzin (feuilles très découpées jusqu'à la nervure centrale, douces comme du velours), acacia (ou « robinier »).
- **Arbustes** : houx.
- **Au sol** : brande (= bruyère à balai), fragon (ou « petit houx »), bruyère cendrée.

❖ FORÊT USAGÈRE SUR DUNE

- **Les grands pins** (*Pin maritime*), arbres de diamètre très variés, car de différents âges : en effet, c'est une forêt naturelle, très ancienne (plus de 2 000 ans !) : des pins portent encore des traces de gemmage (extraction de la résine) ; certains pins anciens, non gemmés, ont été conservés comme « pins bornes » à des carrefours ou des limites de propriétés. D'autres, qui ont été « gemmés à mort » sont renflés à la base, et creux à l'intérieur (pins bouteilles). On trouve souvent du lierre sur les troncs de pins, ou de chênes, en raison de l'humidité de l'air.
- **Étage arboré sous les pins** : Chênes pédonculés, houx, arbousiers, prunier sauvage.
- **Sous-bois** :
 - 1) **arbustes** : aubépine, prunellier, genêt à balai (tige carrée), ajonc (piquants).
 - 2) **plantes couvre-sol** : fougère aigle, garance voyageuse (feuilles qui collent aux poils des animaux), chèvrefeuille, ciste à feuille de sauge (au soleil), fragon, mélampyre et queue de lièvre (en zone ensoleillée), plantain à feuilles larges (en zone ombragée), plantain lancéolé, plantain corne de cerf (zones ensoleillées), hélianthèmes, trèfle doré (zones ensoleillées).

Bibliographie: MAIZERET, Christian.- *Les Landes de Gascogne*.- Paris, Delachaux et Niestlé (Collection : La France du Naturaliste).

[Présentation des différents milieux : dunes, zones humides, forêts, cours d'eau et leur forêt galerie ; leur faune et flore, relations entre végétation, faune et conditions écologiques.]